



Casier judiciaire suite à une condamnation en 1999

Par Visiteur

J'ai été condamné en correctionnelle , en 1999, de 3 mois avec sursis et 30.000 Francs d'amende que j'ai payé en plusieurs tranches la même année.

Etant Portugais , je suis à la retraite (70 ans), je viens de faire une demande de naturalisation. Est-ce que ma condamnation entravera ma demande de naturalisation ? Ma condamnation est-elle inscrite sur le casier Judiciaire ?

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est ce que vous avez été condamné par une juridiction française?

Cordialement